

EXTRAIT DU REGISTRE

MAIRIE DE
UZEL-PRÈS-L'OUST

22460



DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance 30 avril 2025

Téléphone : 02 21 08 02 20

accueil@mairie-uzel.fr

Le trente avril deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guénaël Choupaux, maire.

Présents : M. Guénaël Choupaux, M. François Le Tinnier, Mme Dominique Wenger, M. Thierry Wenger, M. Samuel Guigo, Mme Fabienne Thomas, M. Yves Tardivel, Mme Danielle Le Normand, M. Joël Pautrot, Mme Berthe Le Potier, M. Nicolas Toudic.

Absents excusés : M. Jean-Louis Jonville représenté par M. François Le Tinnier, M. Pierre-Edouard Jaglin représenté par M. Guénaël Choupaux, Mme Myriam Guigo représentée par M. Nicolas Toudic, Céline Houdelette.

Secrétaire : M. Samuel Guigo.

Bâtiments communaux : Eglise (chauffage)

M. Le Maire rend compte de la commission travaux réunie le 24 avril dernier.

Après examen des trois devis reçus pour le remplacement de la chaudière de l'église, les membres de la commission ont décidé de retenir la société Française de Nouvelles Technologies.

M. Le Maire détaille les propositions dont les montants HT sont les suivants :

Société Julien Lucas – Grâce Uzel (22)	33 317.20€
Société Equans – Rennes (35)	48 500.00€
Société Française de Nouvelles Technologies (FNT) – Le Port Marly (78)	4 370.00€

M. Le Maire rappelle le fonctionnement des radiants infrarouges proposés par la société FNT qui ont précédemment été installés dans les vestiaires foot, la maison Place aux Pots, les locaux de l'ex-poste. Concernant l'église, l'étude menée a permis de déterminer que six radiants sont nécessaires, positionnés dans le cœur et la nef.

M. Le Maire propose donc au conseil municipal de retenir la société Française de Nouvelles Technologies pour un montant HT de 4 370.00€.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité valident la proposition financière de la société Française de Nouvelles Technologies (FNT) pour un montant HT de 4 370.00€ et autorisent M. Le Maire à signer le devis.

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire
Après transmission en
Préfecture le 09 mai 2025



UZEL, le 09 mai 2025

Le Maire

G. CHOUPAUX

